



# **CE N'EST PAS A MOI, C'EST A LUI DE FAIRE !!**

Le mercredi 11 septembre 2024, le CD Salon de Provence a été, une nouvelle fois, victime de l'incompétence totale de nos responsables.

Le détenu X, hospitalisé en garde statique police à l'hôpital Nord de Marseille, est autorisé par le service médical à regagner son établissement. N'étant plus sous autorité de l'Administration Pénitentiaire, ce transfert est à la charge de la police. Après de nombreux appels au service sécurité pour prendre en charge ce transfert, les autorités de la police contacte **la DAP** pour arbitrage.

Le résultat : SP2 (Bureau de la gestion des détentions) donne la consigne au service DSD de la DISP de Marseille d'ordonner la réalisation de ce transfert par les agents du CD Salon de Provence.

**Alors que la couverture des postes est au plus bas et que les agents effectuent leurs missions dans l'insécurité la plus inacceptable, SP2 vient d'ouvrir la boîte de Pandore aux revendications de la police et à la désertification des établissements pénitentiaires.**

*A vous nos décideurs, de vos bureaux **la sécurité** vous n'en n'avez que l'appellation. La sécurité de vos agents n'est pas votre priorité à l'inverse des petites combines politiques.*

**Loin du cœur, loin des yeux, telle est la devise de la DAP !!**

Le petit personnel vous remercie pour l'attention que vous lui portez.

\* Le bureau local **FO Salon félicite** tous les personnels qui ont de nouveau géré cette journée chaotique

\* Le bureau local **FO Salon** continuera de dénoncer toutes ces prises de décisions qui seront malheureusement un jour l'objet d'un incident grave.

Le 13/09/2024

Le bureau **FO Justice**  
CD Salon de Provence